

# Commune de PORTE-DES-BONNEVAUX

République française  
Département de l'Isère  
Canton de BIEVRE  
Arrondissement de VIENNE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2019

**Nombre de membres :**  
En exercice : 44  
Présents : 28  
Votants : 28

Le Jeudi 14 Mars 2019 à 20h00 le Conseil Municipal de la commune de PORTE-DES-BONNEVAUX dûment convoqué le 06/03/2019 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul TOURNIER-FILLON, Maire.

### Membres présents :

BECK Maurice, BERNE Valérie, BOURDAT Maryvonne, BUIN Yves, CALVI Valérie, CHAPPAT Christian, COLLION Olivier, COUTURIER Colette, COUTURIER Sébastien, COUTURIER Sophie, CRETINON Jean-Claude, DIGAUD Paulette, DURAND Patricia, FANCHON Jean-Louis, FRANCOIS-BRAZIER Elisabeth, GERARD Jacques, LAURENCIN Carole, LODIER Philippe, MALJOURNAL Vincent, MATHIAN Michel, MEUNIER Alain, ODET Lydie, OGIER Christian, PILLOIX Patrick, ROUX Vincent, SANTIMARIA Philippe, TEROL Liliane, TOURNIER-FILLON Jean-Paul.

Formant la majorité des membres en exercice.

### Membres représentés :

### Membres absents :

ALONSO Véronique, BARBIER Gilles, BERLAND Corinne, BERLAND Paul, BERLIOZ Stéphane, BODI Jessica, BORG Samantha, BOUVIER Régis, DESORMEAUX Bertrand, GOUBET Cécile, GOY Cédric, GROLEAS Mikaël, GROULET Jean-Paul, JANIN-BRUSSON Denis, PAGANO Jérôme, PERIS Sandrine.

M. Jacques GERARD a été désigné comme secrétaire de séance.

### Préparation du Budget Primitif 2019

Monsieur Christian OGIER, Adjoint aux Finances, présente les grandes lignes d'orientation budgétaire 2019.

### Délibération N° 27 – ONF- Coupes à marteler – Année 2019

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du technicien forestier territorial de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à assoier en 2019 dans les fôrets soumises au régime forestier.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- ANNULE la délibération N° 18/027,
- DEMANDE à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2019 au martelage des coupes désignées ci-après,
- PRECISE la destination des coupes et leur mode de commercialisation :

#### **COUPES A MARTELER**

Parcelles	Volume estimé en m3			Destination
	Résineux	Feillus	Taillis	
16			1000	BSP*

\*BSP : Bloc et Sur Pieds

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opération de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

1 – approuve cette proposition,

2 – donne délégation à Monsieur le Maire pour l'accord sur la proposition finale du contrat de vente (prix et identité de l'acheteur) et pour la signature de la convention de vente et d'exploitation groupée avec l'Office National des Forêts

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**